

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur, . . .	18 fr. » c.	Poste, . . .	24 fr. » c.
Six mois, . . .	10 »	—	13 »
Trois mois, . . .	5 25	—	7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 16 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR POUR NANTES.

3 heures 13 minutes du matin,	Poste.
9 — 04 — — —	Omnibus.
4 — 13 — — —	Express.
7 — 11 — — —	Omnibus.

Le train des samedis part d'Angers à 5 h. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 21 m.

DÉPARTS DE SAUMUR POUR PARIS.

3 heures 07 minutes du matin,	Mixte (prix réduit).
7 — 55 — — —	Omnibus-Mixte.
9 — 50 — — —	Express.
5 — 47 — — —	soir, Omnibus.
9 — 59 — — —	Poste.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces	20 c. la ligne.
Dans les réclames	30 —
Dans les faits divers	50 —
Dans toute autre partie du journal.	75 —

ON S'ABONNE A SAUMUR

AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez M^{me} ASSAILLY, MM. JAVAUD et MILON, libraires. Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C^{ie}, place de la Bourse, 8.

Chronique Politique.

Le *Morning-Post* a publié deux dépêches qu'on connaît et dans lesquelles M. de Bismark et M. de Werther traitaient d'un projet d'alliance entre la Prusse, l'Autriche et la Russie. Le cabinet de Berlin les a immédiatement désavouées. On pouvait supposer que l'incident se bornerait là.

Il n'était qu'à son début, et le voilà aujourd'hui bien autrement compliqué.

Au désaveu formulé par M. de Bismark et M. Goltz, le *Morning-Post* a répondu par un long article où on lit notamment :

« Nous nous attendions aux démentis que nous recevons par le télégraphe, et notre meilleure réponse, c'est la publication de nouvelles dépêches du même genre. »

A la suite de son article, le *Morning-Post* publie en effet douze autres dépêches échangées entre les cours de Berlin, de Vienne et de Pétersbourg.

Elles remontent au mois de janvier et de février : elles ont donc précédé les deux dépêches de M. de Bismark et de M. de Werther, dans lesquelles (d'après le *Morning-Post*) est exposé le projet de la triple alliance. Mais ces douze dépêches antérieures relatives à ce projet, sont empreintes de la même pensée et sont le préambule normal des deux dernières.

L'opinion publique attend avec une légitime curiosité la réponse que feront à cette nouvelle publication M. de Bismark et M. de Rechberg.

Le *Morning-Post*, après avoir « inventé » les deux célèbres dépêches où est formulé si nettement le projet de la triple alliance, a-t-il inventé aussi les douze autres pièces diplomatiques dont il affirme l'authenticité ?

Nous nous empresserons de publier la réplique des cabinets de Vienne et de Berlin.

Mais, nous le répétons, que cette correspondance soit authentique ou imaginaire, que le *Morning-Post* ait lancé quatorze inventions ou qu'il n'ait été qu'un indiscret, le projet de la prétendue triple alliance n'a rien qui puisse nous inspirer ni une alarme, ni une préoccupation sérieuse.

Tout frapperait d'impuissance ce projet, qu'il faut renvoyer cinquante ans en arrière de l'Europe actuelle, en arrière du mouvement qui s'est accompli dans les idées des peuples, et de la position puissante que la France a su acquérir. (Le Pays).

On lit dans le *Daily News* que le démenti opposé par M. de Bismark aux dépêches publiées par le *Morning-Post* ne prouve pas que ces dépêches ne soient pas authentiques. Après avoir écrit des pièces qui indiquent une conspiration contre les libertés de l'Europe, il est tout naturel de les nier.

Jamais, depuis la mort du czar Nicolas, la Russie, la Prusse et l'Autriche, n'avaient été si rapprochées qu'en ce moment.

Le démembrement du Danemark les a autant rapprochées que le démembrement de la Pologne dans un but de protection mutuelle.

La discussion s'est engagée lundi à la cham-

bre des communes anglaises sur la proposition dirigée par M. Disraeli contre la politique du ministère.

A la chambre des lords, le comte Malmesbury a annoncé qu'il formulera, vendredi, une motion analogue à celle de M. Disraeli : il proposera de déclarer que le gouvernement anglais, dans la question danoise, « a abaissé l'Angleterre dans l'estime des peuples et mis en danger le maintien de la paix. »

Le *Morning-Star* dit que, si le gouvernement obtient la majorité dans la question de confiance posée par M. Disraeli, il ne dissoudra pas le parlement avant le printemps prochain.

On lit dans le *Dagbladet* :

La guerre recommence sous de douloureux auspices pour le Danemark. De nouveau, notre armée a dû plier devant la supériorité numérique de nos ennemis.

L'épreuve que nous avons à subir est dure et pénible, mais c'est dans des circonstances pareilles qu'un petit peuple doit prouver, par son courage et sa tenacité, qu'il entend conserver son honneur et son indépendance.

Plus de deux cents habitants du Nord et du Centre du Slesvig viennent de demander aux commissaires austro-prussiens l'autorisation de recueillir des signatures pour une adresse où ils protestent contre les résolutions hostiles au Danemark des meetings de Hadersleben et Lugumkloster ; ils déclarent que ces assemblées, composées des Slesvigeois du sud, de Holsteinois et d'Allemands, ne représentaient en aucune façon les sentiments des popula-

tions des parties septentrionale et mixte du duché.

Parmi ces courageux citoyens qui, malgré le terrorisme exercé par le parti allemand, n'ont pas hésité à manifester leur attachement à la cause danoise, on compte plusieurs députés aux États du Slesvig, 60 propriétaires, 70 fermiers, une trentaine de conseillers municipaux, des ouvriers, etc.

Les journaux allemands, après les avoir injuriés outrageusement, les menacent maintenant de la prison et de l'exil. Et ce ne sont pas là de vains mots : il y a quelques jours, dans la presqu'île de Sundewitt, près de Flensburg, trente-sept personnes ont été arrêtées et emmenées dans les forteresses prussiennes comme « suspects et dangereuses. »

On mande de Copenhague, 1^{er} juillet :

Le bruit s'accrédite généralement ici que le roi Christian est disposé à faire la paix.

Le roi aurait pris subitement cette détermination sous la menace faite par les Austro-Prussiens de traiter le Jutland en pays conquis.

On voit un indice significatif des dispositions nouvelles de Christian dans le voyage du prince Jean de Glücksbourg à Berlin.

Nous trouvons dans le *Morning-Post* de très-intéressants renseignements sur le Mexique. Ce journal constate l'heureuse coïncidence de l'arrivée de l'empereur Maximilien avec la dispersion des bandes indisciplinées. Grâce aux immenses ressources dont va disposer le nouveau souverain, ajoute le *Morning-Post*, à ces mines d'argent qui, du temps de Humboldt,

FEUILLETON.

21

OTTO GARTNER

(Suite.)

Au point où en étaient les choses, je crus devoir ne pas cacher que j'avais vu l'ingénieur, le matin même, et qu'il n'avait pas accueilli mes ouvertures. — Tant pis, reprit M. Legallois, car c'est un homme de mérite. Vous comprenez que nos affaires sont très-sérieuses, pouvons-nous donner carte blanche à ceux qui voudraient expérimenter chez nous des systèmes presque toujours impraticables ? Pendant qu'on fait les essais, le service est désorganisé, il n'en résulte qu'une perte de temps et d'argent.

J'aurais voulu répondre, car il y avait méprise évidente sur mes prétentions ; mais comment le faire sans livrer mon très-réel secret ? J'y tenais encore. D'ailleurs M. Legallois ne m'en laissa pas le temps ; ouvrant la porte de son cabinet, il me reconduisit lui-même jusqu'au vestibule d'entrée.

— Pardonnez-moi, me dit-il, je ne suis guère à

moi aujourd'hui, j'ai quelques personnes, et il me montrait un salon dont les portes ouvertes à deux battants donnaient sur le vestibule.

Machinalement, du regard je suivis son geste. Quelle ne fut pas ma surprise en voyant Laurence au milieu d'un groupe. Je fus reconnu aussi, car une rougeur subite colora les joues de la jeune fille.

Aurais-je été capable, sans cet incident imprévu, de supporter courageusement ma nouvelle déception ? Peut-être. Mais la vue de Laurence au moment où s'évanouissaient mes dernières espérances acheva de me désarçonner. Après avoir quitté M. Legallois, je regagnai à pas lents le petit village où j'avais laissé ma méchante voiture. Certes, je ne comptais pas la reprendre ; l'homme à projets peut voyager en poste ; le pauvre visionnaire repoussé de partout doit cheminer pédestrement ; mais j'avais un compte à régler avec le postillon ; il était absent, force me fut de l'attendre.

J'étais là depuis une demi-heure, debout près du véhicule, enseveli dans mes tristes pensées ; le désespoir dans le cœur, un voile sur les yeux, lorsque je fus abordé par le domestique qui m'avait reçu à mon arrivée à la Réauté. Il me remit un billet ainsi conçu :

« M. Legallois présente ses compliments à M. Otto Gartner et le prie de passer à la Réauté où l'attend le meilleur accueil. »

Je regardai le domestique d'un air hébété ; il me semblait que j'étais sous l'empire de quelque hallucination. Enfin, le sens me revint.

— C'est votre maître qui vous a donné ce billet pour moi ?

— Oui, monsieur.

— Très-bien, je vais me rendre à son invitation.

Par quel coup de baguette, me disais-je en prenant le chemin du gros château, s'est opéré ce changement inimaginable ? Monsieur Otto Gartner ! qui lui a dit mon nom ? quelle fée bienfaisante ? Ah ! il n'en est qu'une !... Seule elle sait mon nom... seule, elle a pu et dû parler...

Mes pieds ne touchaient pas terre.

— Si monsieur voulait bien marcher un peu moins vite, me dit le domestique qui me suivait en soufflant fortement, je pourrais annoncer monsieur.

Je ralentis le pas, c'était plus humain, et peut-être plus convenable. L'honnête garçon reprit haleine, mais n'en profita pas pour m'annoncer, car nous rencontrâmes M. Legallois près de la maison :

ce fut lui-même qui me fit entrer dans son cabinet.

— Je suis vraiment enchanté, monsieur, me dit-il, de vous revoir avant votre départ, j'aurais été désolé que vous emportassiez d'ici l'idée qu'on vous avait mal reçu, et, franchement, c'était à moitié vrai. Tenez, je vais tout vous dire : tantôt, ne vous connaissant nullement, ne sachant pas même votre nom, je vous ai pris, je vous en demande bien pardon... pour un charlatan. Vous n'étiez pas au bout de l'avenue que je contais à ces dames comme quoi on venait de me faire une offre divertissante au possible ; j'allais entrer dans les détails, lorsque, à ma grande surprise, un avocat s'est levé pour défendre l'inconnu, avocat très-habile, très-énergique et surtout très-charmant. J'ai donc appris que vous étiez extrêmement honorable de votre personne, et fort distingué par l'esprit... je vous demande pardon de ma méprise.

— Monsieur, lui répondis-je, je suis très-reconnaissant de vos bonnes paroles, mais je n'ai pas eu un seul instant l'idée de m'offenser, il y a une heure, parce que vous n'avez pas pris ma proposition au sérieux ; elle a par elle-même un caractère étrange que je ne puis lui ôter ; j'en dois subir les conséquences.

inondaient les deux tiers des marchés du monde entier, grâce surtout à l'abondance des céréales et des autres récoltes, aux éléments d'ordre et de prospérité, qu'à l'exemple de son beau-père, le roi Léopold, il saura développer et vivifier, les plus brillantes destinées sont réservées au Mexique.

Le courant de l'émigration allemande se porte déjà vers ce pays, et il serait curieux que le projet de l'Empereur des Français d'établir une monarchie latine entre les républiques du Nord et l'Amérique du Sud se trouvât remplacé par une germanisation prépondérante dans ces parages.

Quoi qu'il en soit, depuis le rétablissement de l'ordre, sous les glorieux auspices de la France, le mouvement, l'activité, la vie, reprennent tout leur essor dans le commerce du golfe mexicain. Cette nouvelle sera accueillie avec la plus grande joie par tous ceux qui ont contribué à la périlleuse campagne entreprise par l'Empereur Napoléon III dans un but noble et généreux, puisqu'il s'agissait de rendre la paix et les bienfaits d'une sage administration à ces riches contrées.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Nouvelles Diverses.

M. Thouvenel a été reçu ces jours derniers par l'Empereur, et là-dessus on a bâti force commentaires. A plusieurs reprises, comme on sait, ou a parlé de la rentrée éventuelle de M. Thouvenel au ministère des affaires étrangères ; on voulait même voir dans ce fait le symptôme d'un revirement dans la politique impériale. Or, M. Drouyn de Lhuys est resté à son poste ; la politique du gouvernement ne s'est pas modifiée sensiblement ; et tout porte à croire que des changements dans le Cabinet ne pourront se produire avant l'hiver.

On donne une autre explication de l'audience obtenue par M. Thouvenel. On sait qu'il est président de la commission chargée de préparer un rapport sur la question de Suez. M. Thouvenel a, dit-on, remis ce rapport à l'Empereur, qui a été prié par le vice-roi d'Egypte d'accepter l'arbitrage entre lui et la compagnie du canal.

Depuis longtemps déjà, on ne s'occupait plus de l'auteur de la *Vie de Jésus*. Ses amis veulent le tirer de l'oubli, qu'ils lui font subir un nouvel échec ; ils veulent le présenter comme candidat à la députation, en remplacement de M. Boissy-d'Anglais, dans le département de l'Ardèche. Si M. Renan accepte cette candidature, les catholiques en feront le cas qu'elle mérite, nous n'en doutons pas.

Une enquête du plus haut intérêt se poursuit en ce moment dans tous les départements de l'Empire. Le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics a consulté les

chambres de commerce et les préfets sur un projet d'unification des usages commerciaux en matière de vente de marchandises.

— La reine Victoria a envoyé son second fils à Berlin, tandis que le prince de Galles témoigne de plus en plus de sa sympathie pour le Danemark ; la *Gazette de Cologne* prétend qu'il a écrit à l'Empereur Napoléon, mais c'est peu probable.

— Le conseil municipal de la petite ville de M. avait voté les fonds nécessaires pour faire placer un cadran solaire sur la façade de l'Hôtel-de-Ville.

L'ouvrier chargé de sa construction le fit en silicate de fer, métal essentiellement brillant, et lorsqu'il fut en place pria tout le conseil de venir juger de son effet.

Le soleil l'éclairait de ses plus puissants rayons, et l'un de MM. les conseillers fit remarquer qu'il était impossible non seulement de juger de son effet, mais encore d'y apercevoir l'heure.

Seance tenante, tout le conseil délibéra, et d'une voix unanime déclara :

Que l'intensité des rayons solaires empêchant de distinguer l'heure, le cadran solaire serait placé à l'ombre.

Chronique Locale.

Le *Moniteur* publie la loi suivante :

« Art. 1^{er}. — Toute rue qui est reconnue, dans les formes légales, être le prolongement d'un chemin vicinal, en fait partie intégrante et est soumise aux mêmes lois et règlements.

« Art. 2. Lorsque l'occupation de terrains bâtis est jugée nécessaire pour l'ouverture, le redressement ou l'élargissement immédiat d'une rue formant le prolongement d'un chemin vicinal, l'expropriation a lieu conformément aux dispositions de la loi du 3 mai 1841, combinée avec celles des cinq derniers paragraphes de l'article 16 de la loi du 21 mai 1856.

« Il est procédé de la même manière lorsque les terrains bâtis sont situés sur le parcours d'un chemin vicinal en dehors des agglomérations communales. »

La musique de l'Ecole de cavalerie jouera ce soir, dans l'enceinte du Carrousel, les morceaux suivants :

1^o Cavatine Norma ;

2^o Faust ;

3^o La Babillarde (polka) ;

4^o Quatuor *Somnambule* ;

5^o *Suivez-moi*, de *Guillaume Tell* ;

6^o *Victoria* (valse).

Un double meurtre a été commis avant-hier 5 juillet, à 6 heures du soir, au Coudray-Macouard, dans un clos appartenant à M. Touron,

Joseph. Deux journaliers, les sieurs Retiveau René et Sailland Louis, dit Raboujat, avaient travaillé toute la journée ensemble sans qu'aucune disposition hostile ne se manifestât entre eux. Le soir, ils se prirent de querelle à l'occasion de pommes qui leur avaient été données, l'un reprochait à l'autre d'avoir pris la totalité. La querelle s'échauffa promptement ; des propos discordants on en vint aux voies de fait. Dans un moment de colère, Retiveau lança une pierre qui atteignit Sailland en pleine poitrine. Celui-ci riposta sur le champ par un vigoureux coup de bêche qui fendit le crâne de son agresseur. Mais au même instant il s'affaissa et succombait. Retiveau, la tête tout ensanglantée, eut encore la force de faire quelques pas, puis il tomba pour ne plus se relever.

Un médecin fut appelé immédiatement, mais il ne put que constater la mort de ces deux individus.

Sailland était âgé de 42 ans et laisse une veuve avec quatre enfants dont deux en bas âge.

Retiveau, âgé de 45 ans, laisse également sa femme et deux petits enfants.

Ce double meurtre a été signalé aussitôt au parquet de Saumur. M. le Procureur impérial, M. le Juge d'instruction et la Gendarmerie se sont transportés dans la commune du Coudray.

Ce duel d'un genre nouveau a douloureusement impressionné la population du Coudray et des communes environnantes.

On lit dans l'*Echo du Loir* :

« Lundi, 27 juin, un chien enragé a mordu deux habitants de la commune de Sainte-Colombe, le nommé Vaidie, closier aux Frévaudières, et le jeune Chauvin ; cet enfant, âgé de 6 ans, a reçu de nombreuses blessures.

« Le chien, après avoir parcouru la campagne, a été enfermé dans la ferme de Mélinais, où, refusant toute nourriture, il a péri au bout de 24 heures.

« Un autre chien venant de Saumur, qui avait mordu plusieurs bestiaux, a été tué à Thorée, au moment où il s'acharnait après une jument qui défendait son poulain contre ses attaques.

« Ces deux accidents ne justifient que trop les mesures de prudence prises par l'autorité relativement à la circulation des chiens sur la voie publique. »

M^{me} Priou, dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs, est arrivée à Saumur. Elle se propose de donner une séance publique pour l'application de son procédé contre la maladie de la vigne. Cette séance aura lieu lundi, à 6 h. du matin, dans un clos de vigne, situé au Pont-Fouchard, bas chemin de Bagneux, appartenant à M. Jouselin, serrurier.

Cette vigne est parfaitement connue pour être atteinte de l'oidium depuis 7 ans.

M^{me} Priou est porteur des certificats les plus flatteurs, délivrés par des notabilités de Bordeaux. Nous ne saurions trop encourager les propriétaires de vignes à assister à cette séance, pour combattre un fléau qui semble faire une nouvelle apparition dans nos contrées vignobles.

M^{me} Priou se met à la disposition des propriétaires qui auraient des vignes malades et qui désireraient les faire traiter. Adresser les demandes à M^{me} Priou, à Chemellier (Maine-et-Loire), ou à M. Pinard, rue de la Visitation, 51, à Saumur.

VIGNES.

Il y a à peine quinze jours, de côté et d'autre, j'entendais la masse des propriétaires faire de des recommandations que je venais de leur adresser. C'est qu'effectivement je me guidais, le mois dernier, sur les apparences du temps qui présageait une série de pluies. La sécheresse qui l'a remplacée n'a donc fait que reporter à la date où nous sommes la germination de l'oidium, qui déjà, secondée par une température lourde et entrecoupée de pluies, prend un développement effroyable. — Je m'empresse de répondre aux conseils qui me sont demandés.

Dans la circonstance actuelle, c'est-à-dire au point de maturité prochaine où est l'oidium dans certains terrains, j'engage les intéressés à se procurer sans délai de la poussière de chaux vive qu'ils feront immédiatement répandre, le matin, le soir, ou par temps humide et couvert, avec les appareils à souffler. On n'en donnera qu'une légère teinte sur tout l'ensemble du cep, et en bonne quantité sur la souche et le sol (soit un double décalitre par 5 ares 5 centiares). Employez la sans addition d'aucune autre matière, pas même du soufre qui, lui, ne produit son action que par un temps sec et chaud, et n'aurait pas en ce moment l'action brusque qu'il faut rechercher.

Ce qui est exception n'est pas règle ; c'est assez dire que l'usage que je prescris en ce moment de la poussière de chaux vive ne concerne que les vignes dont la couleur de l'oidium a déjà passé du blanc au gris. Pour celles dont le cryptogame n'est encore que blanc, il faut faire usage du soufre ; par un temps orageux, voire même en 2 heures au lieu de 48 et plus. Avec l'expérience, nous arriverons à substituer la chaux vive à l'emploi du soufre, car j'ai toujours eu la conviction (je le prouve dans ma première notice) qu'elle agira plus directement, mais je n'ai pu arriver encore à en régler l'usage, trop scabreux dans bien des mains, puisqu'elle anéantit instantanément, et causerait préjudice au produit, employée indistinctement dans tel ou tel degré de végétation.

Aucun curatif ne guérira radicalement les

— Ah ! permettez, quant à votre proposition, je ne la trouve plus du tout étrange maintenant ; vous êtes instruit et capable ; eh bien, utilisez vos études, je vous approuve beaucoup ; mais faites vos essais en petit sur un terrain neuf ; toute méthode non éprouvée, et la vôtre est dans ce cas, puisque vous en faites un secret, doit s'appliquer aux exploitations qui commencent et non à celles qui marchent bien. C'est une chose grave que de prêter aux expérimentateurs une mine en voie de prospérité avec son système, quel qu'il soit ; pour moi, je ne m'en soucie pas.

Je ne puis m'empêcher de sourire.

— Nous ne pourrions donc pas, repris-je, sortir de ce maléno ; je ne voudrais plus parler de ma proposition, et pourtant il faut qu'elle soit au moins comprise. Je répète ce que je disais tantôt, je ne demande pas d'avance de fonds, je ne causerai aucun chômage, je ne ferai pas une seule expérience, il n'y aura pas une heure de travail de perdue. Je prétends néanmoins substituer au système d'épuisement actuel un système infiniment moins onéreux ; si je ne réussis pas, il ne me sera pas dû la plus petite indemnité.

— Voyons, voyons ; mais c'est tellement extraor-

dinaire, ça.

— Qu'importe ?... Est-ce dangereux ?

— Non, pas pour moi toujours.

— Alors.

— Eh bien, que demandez-vous en cas de succès ?

— La moitié de l'économie obtenue, soit à présent, soit plus tard, toujours suivant l'importance du volume d'eau à épuiser.

— Ce n'est pas exagéré. Mais, si nous faisons un traité, j'aurais le droit de vous arrêter à l'instant où, contrairement à vos prévisions, vous seriez obligé de troubler le service intérieur ou extérieur de la mine.

— Je l'entends ainsi.

— Dans ce cas, plus d'inconvénients ; écrivons.

En cinq minutes un écrit en double fut rédigé sur les bases que j'avais indiquées ; il y fut spécifié que, si je réalisais une économie, ma part d'intérêt crotrait en raison du volume d'eau à extraire ; que, si celui-ci doublait plus tard, mon intérêt doublerait.

— Combien de temps supposez-vous nécessaire pour établir votre nouveau système ? dit M. Legallois après m'avoir remis un double du traité.

— Huit ou quinze jours à peine.

— Allons, de mieux en mieux ; pardonnez-moi de sourire à tout cela ; j'ai tort, car s'il ne m'en coûte à moi qu'un morceau de papier, à vous il en pourra coûter cher. Sérieusement, prenez conseil avant de commencer. Je ne suis pas presse, allez.

— C'est à vous-même, monsieur, que je vais demander conseil, répondez-je en souriant à mon tour. Plus de secret maintenant. Or donc, j'entends supprimer tous vos manèges, ne pas établir la moindre machine, mais bien donner à la nappe d'eau qui vous noie un écoulement naturel.

— Comment ! un écoulement naturel ? en perçant d'outré en outré un énorme coteau, où l'on trouve la pierre dure dans tous les sens ?

— Mais si la percée est déjà faite.

— C'est une plaisanterie.

— Non, monsieur, la percée est faite. Dans le puits de la maison que j'habite, à six cents pas de la mine, j'ai votre nappe d'eau, et, en ouvrant un canal de trente à quarante pieds de profondeur sur deux cents de longueur, je la mène à fleur du sol.

— Corbleu ! monsieur, s'écria M. Legallois en bondissant sur sa chaise, si ce que vous dites est

vrai, je viens de gagner des centaines de mille francs.

— Des centaines de mille francs, c'est peut-être trop dire.

— Non ! non ! et nos couches inférieures si riches que nous ne pouvions exploiter !

— Ah ! je ne garantis rien pour l'avenir, cela dépendra de la profondeur à laquelle se trouve la communication entre la mine et le puits. Mais en ce moment je peux vous épuiser à la profondeur où vous êtes.

— Eh bien, c'est déjà vingt mille francs d'économie annuelle, deux cent mille francs au bout de dix ans. Mais assurément, j'attends mieux que cela, si ce que vous me dites est exact.

— Oh ! pour être exact, voici sur quoi je me fonde.

Et je lui fis connaître mes premières observations, puis mes expériences successives ; à chaque mot il donnait avec la tête un signe d'assentiment.

— C'est on ne peut plus concluant, s'écria-t-il quand j'eus fini.

— Si vous en jugez ainsi, repris-je, je commencerai la tranchée immédiatement.

— Non, non, n'y touchez pas, ça me regarde ; j'ai

végétaux atteints de l'oïdium ; l'inoculation elle-même, que l'on recommande dans beaucoup de localités, échouera de quelque manière qu'on se prenne. — La petite vérole s'inocule et l'inoculation préserve, parce qu'elle agit sur un fluide qui gangrène la masse ; — l'oïdium est tout externe, c'est un parasite, un vorace qui suce, qui épuise, et que les moyens extérieurs, caustiques feront, seuls, périr dans sa période de vie, mais que sa dissémination et son parcours effroyables dans l'air planteront de nouveau partout où il trouvera substance nouvelle et à son goût ! Donc le soufrage (si on emploie le soufre, le chaulage si l'on se sert de chaux, ou tout autre terme en rapport avec la matière), le curatif enfin quelconque le plus accrédité devra avoir marge dans notre budget vinicole ; il devra régulièrement, forcément figurer, chaque année, dans nos pertes et profits. Tout en paraissant augmenter nos occupations et nos déboursés, je veux que vous ayez preuve par vous-mêmes qu'il est peu exigeant et centuple le produit. — Le chaulage du blé, devenu instinctif, passé malgré nous à l'état de routine, est un point d'appui dont je me sens fort. Que de peine cependant, au début, à l'accepter ! Depuis des siècles on apprécie sa puissance et personne ne risquerait la semence sans y avoir recours ! Comme pour le blé, nous sommes fatalement conduits, chaque année, à préserver la récolte de la vigne.

Le soufre, qui continue sa vogue dans tous les départements du Midi, est la seule matière qui, employée pure, donne des preuves d'efficacité constante : il vicia l'air nécessaire à la vie de l'oïdium, en débarrasse et fortifie le végétal, sauve la récolte, purifie le terrain durant un long temps, l'engraisse, éloigne et détruit quantité d'insectes, etc... J'appelle sérieusement l'attention sur tant de vertus reconnues positives. Dans les conditions ordinaires recherchées en l'emploi, car son action est lente et certaine.

Depuis plus de trois ans l'on m'objecte que la vigne guérira d'elle-même comme la pomme de terre. Certes, je ne puis repousser une telle opinion qui ne doit reposer que sur cette loi naturelle : tout ce qui a commencement a fin. Comparons cependant les chances. — Vous n'avez rien fait pour la pomme de terre, parce que certaines espèces épargnées par le fléau dédommageaient de la perte des autres ; vous n'avez rien fait parce que, une fois chez vous, elle pouvait s'utiliser au fur et à mesure de la gangrène, etc...? La maladie a donc presque complètement disparu sous l'action pure et simple des agents atmosphériques !

Mais entrevoit-on le décroissement du mal sur la vigne comme on le reconnaissait sur la pomme de terre ? même huit jours avant la vendange, alors que vous n'avez rien garanti, êtes-vous certains du rendement que témoignent les ceps ? — La maladie disparaîtra ! —

En attendant cette miséricorde, ce que nous voyons depuis 15 ans et que nous sommes le plus exposés à voir, *nescio quousque*, c'est la perte de la récolte au moment de la tenir : marchons donc d'un pas ferme à sa préservation.

A. CADEOT.

Prop^{re} à Dampierre.

L'Exposition d'Angers sera définitivement close le 9 du courant au soir. La distribution des récompenses aura lieu le dimanche 10, à midi précis, dans le Jardin du Mail.

On lit dans l'Union de l'Ouest, d'Angers :

Dimanche matin, à 4 heures, un curieux spectacle était offert aux rares promeneurs qui se trouvaient du côté de la mairie. De vastes paniers envoyés d'Anvers étaient ouverts dans la cour de notre Hôtel-de-Ville, et 864 pigeons prirent leur vol se dirigeant vers le nord.

Une dépêche télégraphique annonce que dès midi deux pigeons arrivaient à Anvers, ayant ainsi franchi en huit heures l'immense distance qui nous sépare de cette cité.

Nous lisons dans le Charentais du 2 juillet :

« Un tout jeune homme, d'une figure douce et avenante, se présentait la semaine dernière devant le capitaine B..., du port de Bordeaux, et lui demandait la faveur d'être admis à bord en qualité de mousse.

« Le navire devait se rendre en Californie, sous peu de jours.

« La demande du jeune garçon fut acceptée.

« Bientôt l'on mit à la voile et l'on arriva sans encombre jusqu'à Royan.

« Mais déjà la mer prenait des allures sérieuses.

« Le navire se balançait comme un cheval qui sent la plaine, et le petit mousse commença à n'être pas à l'aise.

« Quelques vagues survinrent du large, la houle devint plus forte, et l'apprenti amiral, ne pouvant y tenir, eut le mal de mer.

« Un mal si violent qu'il fallut le déshabiller et le coucher dans sa cabine.

« Mais on s'aperçut alors que le matelot était une matelotte.

« Elle avait pris ce déguisement afin de faire le voyage avec son fiancé, maître calfat à bord du navire, qui lui-même ignorait la courageuse résolution de la jeune fille.

« Le capitaine, peu sensible à une constance aussi grande, et sachant d'ailleurs que les lois maritimes n'admettent pas à bord les femmes des marins, la fit descendre à terre, où elle aura le temps de se guérir du mal de mer, en attendant le retour de Californie de son futur, le maître calfat. »

Nous trouvons dans le Journal de Maine-et-Loire, du 4 juillet, un long article de deux colonnes et demie sur des Cahiers de tenue de Livres, par M. Détriché. Nous regrettons de ne

pouvoir le publier en entier, nous ne donnerons de cette étude que les extraits suivants :

« Voici un petit ouvrage tout-à-fait modeste, et qui cependant ne manque point de mérite. Il est à peine né; la deuxième édition est presque épuisée, et une troisième va paraître incessamment.

« Et qui pouvait mieux que M. Détriché s'adresser à la jeunesse ? Professeur pendant de longues années, il connaît le chemin qui conduit aux jeunes intelligences; il sait que, pour réussir auprès d'elles, il faut rendre l'étude attrayante, présenter les matières avec ordre, et exprimer clairement et brièvement des idées simples. Aussi n'est-il point tombé dans les erreurs où se laissent entraîner beaucoup de bons esprits; son expérience l'a sauvé, et il a merveilleusement accompli sa tâche. Ce sont des leçons éprouvées qu'il offre à ses jeunes amis; puisse la voix de l'auteur être aussi heureuse que celle du maître !

« Cet ouvrage élémentaire est complet, et, nous pouvons l'affirmer, M. Détriché l'a fait en homme possédant à fond sa matière. Bien des gens trouveront ce livre simple, et, pour cette raison, l'en estimeront moins; mais la simplicité a ses difficultés, et l'auteur y a visé, parce que, dit-il, les explications les plus simples et les plus courtes, sont souvent les meilleures.

« Voilà donc la diffusion de la tenue des livres rendue possible dans les campagnes; aussi engageons-nous fortement MM. les instituteurs à recourir, pour leurs leçons, au livre de M. Détriché; il leur rendra, nous en sommes convaincu, de bons services, et ce sera la plus douce récompense pour l'auteur, qui a tant à cœur d'alléger leurs peines. »

NOTE SUR LE SCIAGE DES PLANCHES.

Le Bulletin de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale vient de publier une note pour faire connaître dans quel sens on doit scier les billes de bois pour que les planches se tourmentent le moins possible. Cette question n'est pas sans intérêt et il ne fallait cependant que le gros sens pour amener une solution.

Quand un arbre est sur pied, si on donne un coup de scie perpendiculairement à son axe, on verra que la section est formée de bandes concentriques et de forme ellipsoïdale. Le centre de toutes ces courbes n'est pas au milieu, il est un peu plus rapproché du côté nord de la surface de l'arbre. D'un autre côté, ces bandes, ces zones ellipsoïdales n'ont pas la même largeur dans tout le pourtour : elles sont plus larges vers le midi de la surface de l'arbre et elles vont en diminuant du sud ou nord, en passant par l'est et l'ouest.

La plus petite épaisseur des joncs est au nord vrai. La cause de ce phénomène est due à la différence d'intensité des rayons solaires sur la surface extérieure de l'arbre.

Pour que les planches se tourmentent le moins possible, il faut que le sciage donne la plus grande homogénéité dans la disposition des bandes ou des joncs.

Si le sciage se fait dans la bille du sud au nord, les joncs se trouveront dans la planche au maximum d'irrégularité, et les travaux que l'on ferait avec de semblables planches se voileront, se déjetteront.

En donnant le coup de scie dans la direction de l'est à l'ouest, les joncs présenteront une symétrie parfaite et les planches ne se voileront pas. Les résultats sont géométriques et à la portée de tous les scieurs.

Ainsi, quand on va abattre les bois, il faut marquer sur la pièce le point sur la surface extérieure qui marque le véritable nord et faire plus tard le sciage comme j'exiens de l'indiquer. Lorsque les arbres sont employés entiers dans les travaux de charpente, on doit exposer à la plus grande charge le côté le plus fort, c'est-à-dire le côté du nord.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

Dernières Nouvelles.

Le correspondant spécial du Times lui écrit de New-York en date du 25 juin :

« Le 11, Hill a pénétré adroitement à travers les lignes de Grant, entre le 2^e et le 6^e corps, sans avoir été aperçu ni inquiété. Il a brusquement attaqué les derrières du 2^e corps qui a été chassé de ses retranchements dans la plus grande confusion.

« Les fédéraux ont perdu 300 hommes. Tout indique de la part de l'armée fédérale, sinon une retraite, du moins un mouvement rétrograde. Les détails sur cette affaire et ses conséquences ne sont pas connus, et leur publication n'est pas autorisée. »

L'ambassade d'Autriche nous communique la note suivante :

« Le Morning Post, revenant sur une prétendue correspondance échangée entre les cabinets de Vienne, de Berlin et de Saint-Petersbourg, parle d'une lettre particulière que le comte Rechberg aurait adressée, le 7 février 1864, au prince de Metternich, au sujet des droits que la conquête du Slesvig donnerait aux puissances allemandes et de la politique qu'elles comptaient suivre en face de l'attitude des puissances non allemandes.

« L'ambassade d'Autriche est en mesure d'opposer un démenti formel aux assertions de la feuille anglaise. La lettre dont elle entretient le public n'a jamais existé. »

Sommaire de l'ILLUSTRATION du 2 juillet.

Revue politique de la semaine. — Courrier de Paris. — Tableaux reproduits par l'Illustration. — Correspondance d'Algérie. — Giulia (nouvelle), suite. — Causerie dramatique. — La Fiorata de Genzano. — Les Courses de Printemps à Pékin. — Autobiographie d'un poète (suite). — Consécration de la nouvelle église Sainte-Perpétue, à Nîmes. — Chronique musicale. — Questions politiques et littéraires (xiv) : Quelles sont les idées de la nouvelle génération intellectuelle ? — Lettre de M Victor Hugo. — Statues de divinités et objets divers exposés au Musée de Mexico. — Le général Dembinski.

Gravures : Insurrection d'Algérie : Arabes enlevant le corps du sherif Si-Lazereg, au combat de Dar-ben-Abdallah ; — Combat livré le 5 juin contre les Flittas à Dar-ben-Abdallah. — État actuel des travaux du palais de Justice. — L'Infiolata à Genzano : Paysans formant le tapis de fleurs pour le passage de la procession ; — La procession de l'Infiolata, à Genzano. — Les Courses de Printemps à Pékin. — Consécration de l'église Sainte-Perpétue à Nîmes. — Salon de 1864 : Fruits cueillis. — Divinité aztèque. — Statues des dieux aztèques exposées au musée de Mexico. — Le général Dembinski. — Échecs. — Rébus.

BULLETIN FINANCIER.

La liquidation de la rente a porté un coup sensible aux acheteurs, le report s'est tendu à 40 c. et le 3 0/0 est tombé à 65-65. Mais la liquidation des

les hommes convenables ; il y aura là cinquante ou-tre-trente demain matin.

— Mais si le succès ne répond pas à votre attente ?

— Ah bah ! ce n'est pas possible. Peu importe, d'ailleurs, les frais resteront à ma charge.

— Voilà déjà notre traité violé !

— Viole de compte à demi, me dit-il en riant, il est essentiel que la chose marche très-vite ; laissez-moi faire. — Maintenant j'ai à cœur de vous présenter à ces dames ; tout notre monde est parti, sauf la

de mon excellent ami, M. Duclos ; nous allons passer un instant au salon ; puis, si vous voulez bien, je ferai atteler et nous prendrons la route de Chalonnes, quitte à arriver au milieu de la nuit ; une pareille affaire ne souffre pas une heure de retard.

J'allais donc revoir Laurence ! fallait-il refuser, chercher un prétexte, fuir une occasion dont tous ses charmes ne valaient pas les périls ? Ah ! le pensera-t-elle, mais j'étais pris de court, nulle excuse possible ne me venait à l'esprit, une lueur d'espoir m'encourageait au contraire à me rapprocher de celle qui faisait tout le mouvement de ma vie ; je vis mon hôte sans essayer la moindre résis-

— Ma chère amie, dit M. Legallois en me présentant à une dame fort parée et de bonne mine, M. Otto Gartner, mon associé, puis-je très-bien dire, et excellent associé qui, en une demi-heure, a doublé peut-être la valeur de notre mine.

Un salut que le copiste de grimoires n'eût pas obtenu probablement une heure plus tôt, fut accordé de bonne grâce à l'heureux associé. Mlle Legallois se montra tout aussi bienveillante, ce me semble, je ne la vis pas bien... Laurence était à côté d'elle !

— J'ai mille et mille grâces à vous rendre, ma chère Laurence, dit M. Legallois, vous m'avez rendu un plus grand service que vous ne croyez, en redressant mes idées sur le compte de M. Otto Gartner.

Laurence balbutia je ne sais quoi ; je voulus répondre, personne n'y comprit rien, assurément ; mais on dut supposer qu'un homme qui faisait son entrée dans les affaires par un coup de maître ne pouvait manquer d'en penser fort long, l'expression lui manquait-elle parfois. D'ailleurs M. Legallois me fournit le temps de me remettre de mon trouble ; en donnant à sa femme et à sa fille de longues explications sur la découverte du canal souterrain, qui permettrait d'épuiser les eaux de la mine sans aucuns

frais. Laurence paraissait écouter avec attention, tout-à-coup elle se tourna de mon côté et me dit à demi-voix :

— Est-ce que vous êtes réellement l'associé de M. Legallois ?

— Oui, répondis-je, du moins en ce qui concerne l'épuisement.

— Est-ce important ?

— Environ dix mille francs par an pour chacun de nous.

— Ah ! j'en suis bien heureuse !

— Et c'est à vous, mademoiselle, que je dois un tel changement de fortune.

— Oh ! non, grand Dieu ! Mais pouvais-je laisser M. Legallois s'égayer aux dépens d'un ami de ceux que j'aime ?

— En tout cas, ma reconnaissance est infinie, bien qu'elle ne puisse rien ajouter aux sentiments...

La phrase ne s'acheva point ; fut-elle pour cela moins bien comprise ?..

(La suite au prochain numéro.)

valeurs s'est faite dans d'assez bonnes conditions, qui ont relevé le marché, et depuis lors le 3 0/0 se tient au-dessus de 66 fr. Le comptant est ferme et les titres se classent.

Le Crédit mobilier a repris vigoureusement en liquidation. Il s'est relevé à 1,075. La Société générale reste très-ferme à 640, le Crédit foncier à 1,245, le Comptoir d'es-compte à 850.

L'emprunt mexicain, qui avait fléchi à 35, s'est relevé à 37, et se tient à 36 1/2. L'arrivée de l'empe-

reur Maximilien a ramené la confiance sur ce fonds, l'un de ceux qui réservent le plus d'avenir aux capitalistes.

Pour le mettre à la portée de toutes les épargnes, la Caisse mobilière, rue Druot, 24, émet des certificats de l'emprunt mexicain 1864, de 50 fr. au porteur.

Ces certificats, garantis par une somme égale de rentes mexicaines, déposées à la Banque, sont remboursables par annuités en soixante ans à 100 fr. Ils

donnent droit à un intérêt de 8 0/0, soit 4 fr. par an.

Nous applaudissons à cette combinaison ingénieuse, qui popularisera, parmi nous, un fonds qui est loin d'être apprécié à sa valeur.

Les chemins de fer français sont fermés; mais ne montent pas. L'événement de la liquidation a été la hausse du Séville Cadix qui s'est élevé à 404 fr., grâce à la rareté des titres et à l'augmentation des recettes de cette excellente ligne. Les porteurs d'ac-

tions ont résisté prudemment à l'invitation qui leur était adressée par les vendeurs, et ils ont refusé de prêter des titres pour favoriser la spéculation à baisse.

Nous rappelons à nos lecteurs que la Banque de capitalisation, 11, rue du Conservatoire, reçoit participation les sommes les plus minimes, et que ses dépôts sont toujours remboursables. — J. Parisis

ANNONCES LEGALES.

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1865, savoir :

Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'Echo Saumurois ou le Courrier de Saumur.

Etude de M^e CHEDEAU, avoué à Saumur.

VENTE

PAR ADJUDICATION, AUX ENCHÈRES PUBLIQUES, d'un

MORCEAU DE TERRE

Situé au Clos-de-la Chappe, commune de Distré.

Cette adjudication aura lieu en l'étude et par le ministère de M^e TOUCHALEAUME, notaire à Saumur, le dimanche vingt-quatre juillet mil huit cent soixante-quatre, à midi.

Cette vente est poursuivie à la requête de la dame Marie-Honorine Baudet, veuve de M. Paul Vallet, sans profession, demeurant à Saumur, « agissant en qualité de tutrice légale de Marie-Emile-Camille Vallet, son fils mineur; » ayant pour avoué constitué M^e Chedeau, avoué, demeurant à Saumur;

En présence de M. Jacques Gamichon, propriétaire, demeurant à Saumur, subrogé-tuteur du mineur Vallet;

Et en vertu d'un jugement rendu par le tribunal civil de Saumur, le neuf juin dernier, enregistré.

DÉSIGNATION DE L'IMMEUBLE A VENDRE.

Un morceau de terre, situé au Clos-de-la-Chappe, commune de Distré, contenant trente trois ares, joignant du nord M. Rossignol, au midi un chemin, au couchant et au nord Hubault.

Mise à prix, huit cents fr., ci. 800 fr.

Le cahier des charges est déposé en l'étude de M^e TOUCHALEAUME, notaire à Saumur.

S'adresser, pour avoir des renseignements, audit notaire, et à M^e CHEDEAU, avoué à Saumur.

Dressé à Saumur par l'avoué sous-signé, le trente juin mil huit cent soixante-quatre.

CHEDEAU.

Enregistré à Saumur, le 4 juillet 1864, f. c. Reçu 1 franc décimes, 20 centimes.

(315) Signé : P. VING.

Etude de M^e TOUCHALEAUME, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

UN

TRÈS-BEAU JARDIN

De 50 ares, bien planté d'arbres fruitiers en plein rapport, sis au Carrefour, commune de Saint-Lambert, à 2 kilomètres de Saumur.

S'adresser, pour traiter, à M^e TOUCHALEAUME, notaire. (295)

A VENDRE

Une BELLE et FORTE JUMENT, âgée de 6 ans, susceptible de faire un bon service pour un voyageur.

S'adresser, pour renseignements, à M. RAMBAULT, rue Beaurepaire.

A CÉDER

A Châtelleraull, UN

ÉTABLISSEMENT DE LIMONADIER

Très-bien achalandé, parfaitement situé, sans aucuns frais d'installation, bail 15 années.

Toutes facilités de paiement. S'adresser au bureau du journal.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

M. le docteur FOUCTEAU a transféré son domicile rue Neuve-du-Champ-de-Foire, au-dessus des remises de M. Tocheport. (503)

MAISON A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine, Rue du Puits-Neuf, 22.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

Le CABINET D'AFFAIRES de M. CORMERY est transféré rue Verte, en face de M. Valère, jardinier, près du Champ-de-Foire. (190)

UN HOMME de 40 ans, muni de bons certificats, demande un emploi soit comme COCHER, soit pour d'autres fonctions.

S'adresser au bureau du journal.

Maladie de la Vigne.

POUDRE ANTI-OÏDIQUE

De A. BAUDRIMONT et H. LE MAT.

Plus active que le soufre, n'exposant pas dans son emploi aux mêmes dangers, et revenant à moitié meilleur marché, elle agit par toutes les températures, fortifie la vigne et améliore la qualité du vin, auquel elle contribue à donner une saveur franche, pure et exempte de tout mauvais goût.

Les résultats en sont attestés par plus de 200 propriétaires de la Gironde, parmi lesquels S. Em. le cardinal-archevêque de Bordeaux.

Agents à Saumur, pour tout le département, MM. SALOMON et BENARD, rue Beaurepaire. (162)

LIBRAIRIE DE DUTERTRE,

236, rue Saint-Jacques, à Paris.

ÉDITEUR DE LA FRANCE MARITIME, PAR GRÉHAN; DU TRAITÉ THÉORIQUE ET PRATIQUE D'HORLOGERIE, DE MOINET; DE LA GRAMMAIRE FRANÇAISE, DE LÉGER NOËL, ETC.

Mise en vente de la 12^e édition de

LA TENUE DES LIVRES

EN PARTIE SIMPLE ET EN PARTIE DOUBLE,

Mise à la portée de toutes les intelligences pour être apprise SANS MAÎTRE.

Comptabilité des Commerçants, Banquiers, Industriels, Propriétaires, Entrepreneurs, Agents de Change, Courtiers, Agriculteurs, des Sociétés en commandite et par actions, etc.; suivie du Calcul des intérêts et des Comptes-courants, des Comptes en participation; du Change sur toutes les places; du Détail des opérations de Bourse, de Banque et d'Escompte; d'un PRÉCIS DE LÉGISLATION COMMERCIALE; du Formulaire de tous les Actes commerciaux depuis la facture jusqu'à l'acte constitutif des Sociétés anonymes. Ouvrage offrant un Cours complet de Contentieux commercial, adopté par le Tribunal de Commerce de la Seine et par l'École du Commerce et des Arts de Paris;

Par Louis DEPLANQUE, expert près les Cours et Tribunaux, Professeur de Comptabilité générale.

Un fort volume in-8^e de 824 pages. PRIX: 7 fr. 50 c. pour Paris; Pour la Province, franco, 8 fr. 50 c.

Se trouve à Paris, chez l'Éditeur, à Saumur, au bureau de l'Echo Saumurois.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE D'ANGERS.

REVUE LITURGIQUE ET HISTORIQUE

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS.

Offices. — Vies des Saints. — Bonnes œuvres et Faits divers.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

Un an. 5 fr. Six mois. 2 fr. 75 c.

On reçoit les timbres-poste en paiement.

On s'abonne à Saumur, chez M. GODET, imprimeur-libraire, place du Marché-Noir.

LA VILLE DE SAUMUR,

Son Budget,

SES TRAVAUX, SES EMPRUNTS,

Par le Dr BINEAU,

Membre du Conseil municipal.

PRIX: 1 FRANC.

A Saumur, chez M. JAVAUD, libraire, et au bureau du journal.

LE ROMAN

UN AN: JOURNAL LITTÉRAIRE UN AN:

Paris, 3 fr. ILLUSTRÉ DE BELLES GRAVURES SUR BOIS Départ. 4 fr.

Un numéro tous les mercredis. — 8 pages grand in-4^e.

Ce recueil est arrivé à la cinquième année de sa publication; il compte plus de dix mille abonnés. Ses collaborateurs actuels sont: MM. Gustave Aimard, Elie Berthet, Eugène Berthoud, Louis Desnoyers, Paul Féval, Emmanuel Gonzales, Léon Gozlan, Louis Ulbach, de La Landelle, Louis Lurine, Michel Masson, Adrien Paul, Ponson du Terrail, Charles Vincent, Pierre Zaccane, etc., etc.; et cette liste, déjà si riche, s'augmente tous les jours de quelques nouveaux noms.

Les principaux ouvrages déjà publiés sont: les *Mémoires d'un Ange* et les *Proscrits de Sicile*, par Gonzales; *Ne touchez pas à la Reine*, par Michel Masson; les *Orphelins de la Saint-Barthélemy*, par Ponson du Terrail; un *Baiser mortel*, par Eugène Berthoud; la *Ferme de l'Oseraie* et les *Oiseaux Sacrés*, par Elie Berthet; l'*Homme aux cinq Louis d'or*, par Louis Ulbach; le *Vicomte de Béziers* et le *Comte de Toulouse*, par Frédéric Soulié; le *Mendiant noir*, par Paul Féval; les *Nuits du Père-Lachaise*, par Léon Gozlan; *Esclave et bon Seigneur*, par Adrien Paul; l'*Assassinat de la rue Mauboué*, par Pierre Zaccane, etc., etc.

Quatre volumes sont en vente. — Prix de chaque volume: 3 fr. — Par la poste: 4 fr.

Bureaux: à Paris, 5, rue du Pont-de-Lodi.

Envoyer un mandat sur la poste à l'ordre du directeur du ROMAN.

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS	BOURSE DU 5 JUILLET.			BOURSE DU 6 JUILLET.		
	au comptant.	Dernier cours.	Hausse. Baisse.	Dernier cours.	Hausse. Baisse.	
3 pour cent 1862.	66	» 05	» »	66	» »	
4 1/2 pour cent 1852.	93 90	» »	» »	94 15	» 25	
Obligations du Trésor.	442 50	» »	» »	442 50	» »	
Banque de France.	3310	» »	» »	3310	» »	
Crédit Foncier (estamp.).	1265	» 20	» »	1232 50	ex »	
Crédit Foncier, nouveau.	1220	» 20	» »	1220	» »	
Crédit Agricole.	747 50	» »	» »	751 25	3 75	
Crédit industriel.	730	» 10	» »	725	» »	
Crédit Mobilier.	4987 50	15 »	» »	992 50	ex »	
Comptoir d'esc. de Paris.	840	» 10	» »	842 50	2 50	
Orléans (estampillé).	872 50	» »	2 50	873 75	1 25	
Orléans, nouveau.	785	» 7 50	» »	792 50	7 50	
Nord (actions anciennes).	995	» 2 50	» »	957 50	ex »	
Est.	472 50	5 »	» »	472 50	» »	
Paris-Lyon-Méditerranée.	892 50	5 »	» »	900	7 50	
Lyon nouveau.	900	8 75	» »	897 50	2 50	
Midi.	651 25	6 25	» »	635	ex »	
Ouest.	502 50	2 50	» »	510	7 50	
C ^e Parisienne du Gaz.	1640	40 »	» »	1645	5 »	
Canal de Suez.	475	» 2 50	» »	467 50	7 50	
Transatlantiques.	575	» »	» »	562 50	12 50	
Emprunt italien 5 0/0.	70 55	» 05	» »	68	ex »	
Autrichiens.	406 25	2 50	» »	395	ex »	
Sud-Autrich.-Lombards.	540	» 3 75	» »	536 25	3 75	
Victor-Emmanuel.	363 75	» 2 50	» »	351 25	ex »	
Russes.	» »	» »	» »	» »	» »	
Romains.	346 25	2 50	» »	343 75	2 50	
Crédit Mobilier Espagnol.	620	» 7 50	» »	585	ex »	
Saragosse.	552 50	5 »	» »	528 75	ex »	
Séville-Xérès-Séville.	436 25	» 1 25	» »	418 75	ex »	
Portugais.	290	» 10	» »	270	ex »	
OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'Etat, remboursables à 500 fr.						
Nord.	300	» »	» »	300	» »	
Orléans.	292 50	» »	» »	292 50	» »	
Paris-Lyon-Méditerranée.	290	» »	» »	291 25	» »	
Ouest.	286 25	» »	» »	286 25	» »	
Midi.	285	» »	» »	285	» »	
Est.	286 25	» »	» »	286 25	» »	

Saumur, P. GODET, imprimeur.

Vu pour la légalisation de la signature ci contre. En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur sous-signé,